Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
**Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio



1. Débitrice: **Spring Development Sàrl**, de siège social à,
   1870 Monthey
2. **Remarques:** Liquidation officielle art. 221 ss LP
   Dans la liquidation susmentionnée, sont déposés à l'Office des Faillites dès le 21 janvier 2011:
   1. l'inventaire
   2. l'état de collocation
   3. la décision de l'administration de la faillite de ne pas introduire action en justice contre les personnes qui ont coopéré à la fondation, les associés-gérants et les contrôleurs, art. 827 et ss CO.

   Un délai de dix jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
   1. porter plainte contre les opérations d'inventaire.

   Un délai de vingt jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
   2. intenter action contre l'état de collocation, sinon il sera accepté (art. 250 LP);
   3. demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse dans le sens de l'article 260 LP concernant d'éventuelles actions en responsabilité contre les personnes qui ont coopéré à la fondation, les associés-gérants et les contrôleurs, art. 827 CO.

   Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des Faillites de Monthey.

   Office des Faillites de Monthey
   D. Gillabert, Préposé
   1870 Monthey

00583811